

Critères diagnostiques du DSM-5



A. Au moins **cinq des symptômes suivants** ont été présents sur une **même période de deux semaines** et représentent un changement par rapport au fonctionnement antérieur ;

- (1) une humeur triste (morosité),
- (2) soit une perte d'intérêt ou de plaisir.

Ne pas inclure les symptômes qui sont clairement attribuables à **une maladie somatique !**

1. Une **humeur triste** (morosité) pendant la plus grande partie de la journée, presque tous les jours, comme signalée subjectivement par la personne (par exemple se sent triste, vide, désespérée) ou observée par les autres personnes (par exemple pleurs).
2. **Diminution marquée de l'intérêt ou du plaisir** pour toutes ou presque toutes les activités, la plus grande partie de la journée, presque tous les jours (signalée subjectivement par la personne ou observée par les autres).
3. **Perte de poids significative** en l'absence de régime amaigrissant ou gain de poids (par exemple changement de poids de plus de 5% en un mois) ou **diminution ou augmentation de l'appétit** presque tous les jours.
4. **Insomnie ou hypersomnie** presque tous les jours.
5. **Agitation ou ralentissement psychomoteur** presque tous les jours (observable par les autres, non limité à un sentiment subjectif de fébrilité ou de ralentissement intérieur).
6. **Fatigue ou perte d'énergie** presque tous les jours.
7. Sentiment de dévalorisation ou de culpabilité excessive ou inappropriée (qui peut être délirante) presque tous les jours (pas seulement se faire grief ou se sentir coupable d'être malade).
8. **Diminution de l'aptitude à penser ou à se concentrer**, ou indécision presque tous les jours (signalée subjectivement par la personne ou observée par les autres).
9. **Pensées de mort récurrentes** (pas seulement une peur de mourir), idées suicidaires récurrentes sans plan précis, ou une tentative de suicide ou un plan bien établi pour se suicider.

B. Les symptômes entraînent une **souffrance cliniquement significative ou une limitation du fonctionnement** social, professionnel ou dans l'exercice d'autres domaines importants.

C. L'épisode n'est **pas imputable aux effets physiologiques d'une substance ou à une autre maladie somatique**.